

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I - Informations relatives à l'acheteur public (LP 121-1 du CPMP)

L'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dénommé Office Polynésien de l'Habitat (O.P.H.), rue Afarerii, Pirae – BP 1705-98713 Papeete – Tél. 40 46 36 36 – Fax 40 46 36 99. E-mail : communication@oph.pf

Le Directeur Général de l'OPH est l'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature des marchés publics.

II - Objet et caractéristiques principales des prestations

1. Objet

La présente consultation vise à la conclusion d'un accord-cadre alloti multi-attributaires ayant pour objet l'achat de prestations de formations au profit des agents de l'OPH, à la survenance du besoin.

2. Catégorie de prestations (LP 122-2 du CPMP)

Les présentes prestations sont rattachées à la catégorie des marchés publics de prestations intellectuelles.

3. Type de marchés

Les marchés seront des accords-cadres alloti multi-attributaires établis pour une durée de 1 an.

Les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre, à l'issue de chaque mise en concurrence, seront des marchés uniques non fractionnés.

4. Lieu d'exécution des travaux

Les prestations sont à réaliser sur la Polynésie française.

III – Forme du marché (LP 221-5 du CPMP)

La forme du marché sera celle d'un accord-cadre.

IV – Prestations divisées en lots (LP 222-1 du CPMP)

Le marché est décomposé en lots de la manière suivante :

LOT	Intitulé
Lot 01	Accueil
Lot 02	Audit et contrôle interne
Lot 03	Communication
Lot 04	Droit
Lot 05	Bureautique
Lot 06	Sécurité au travail
Lot 07	Habilitation électrique
Lot 08	Gestion de projet
Lot 09	Management
Lot 10	Marchés publics
Lot 11	Tahitien
Lot 12	Techniques rédactionnelles
Lot 13	Gestion de la paie
Lot 14	Premium RH
Lot 15	Formation de formateurs
Lot 16	Bien-être au travail
Lot 17	Techniques de self-défense
Lot 18	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Lot 19	Prévention incendie
Lot 20	Secourisme SST
Lot 21	RSE et développement durable
Lot 22	Prévention des risques psychosociaux
Lot 23	Conduite en sécurité
Lot 24	CAO, DAO et 3D
Lot 25	Maintenance du bâtiment
Lot 26	RGPD
Lot 27	Logiciels techniques

V – Type de procédure

La présente consultation est lancée en procédure adaptée conformément aux articles LP 321-1 et LP 321-2 du CPMP.

VI – Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats

1. Documents relatifs à la Situation juridique des candidats (documents mentionnées aux II de l'article LP 233-3 du CPMP)

- Des documents et renseignements permettant d'identifier le candidat. Compléter un des formulaires ci-joints (LC1 ou LC1bis) selon la forme de la candidature ;
- Des documents et renseignements permettant de justifier que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner définies à l'article LP 233-1 du CPMP. Compléter le formulaire ci-joint (LC3) ;



2. Documents et renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats (documents mentionnés au II de l'article LP 233-3 et définis par les articles A 233-1 à A233-4)

- **Une attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »**
La date limite de validité de cette attestation ne sera pas antérieure à la date de remise des dossiers ;
- **La liste du personnel actif** déclaré à la CPS avec indication des titres d'études et professionnels et notamment des responsables en charges de la mission ;
- Le candidat présentera des références significatives qui seront **datées de moins de 3 ans pour des prestations similaires** ;
- **Une note présentant les compétences et qualifications** de chaque membre de l'équipe affecté à la mission (CV à l'appui) ;
- **Un extrait Kbis** ou équivalent ;
- **Récépissé de déclaration d'existence d'un organisme de formation établi par le SEFI** ou équivalent ;
- **Une attestation de mise en conformité au RGPD** ;
- **Le formulaire ci-joint (LC2)**, reprenant les différentes pièces demandées précédemment.

VII – Critères d'attribution

Les critères d'attribution, noté sur **10 points** (mémoire technique) :

- La valeur technique (10 points).

VIII – Délais de remise des offres

Les offres doivent parvenir au Bureau des Marchés de l'OPH le **16 août 2023, avant 11h**.

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

IX – Adresses

Renseignements :

Pour les renseignements techniques, prendre contact avec Mme Jillis LEMAIRE, responsable adjoint du service des ressources humaine, par téléphone au 40 46 36 36 ou par mail : jillis.lemaire@oph.pf.

Pour les renseignements administratifs, prendre contact avec le Bureau des Marchés au 40 46 36 40, ou bm@oph.pf.

Consultation des dossiers de l'appel d'offres :

L'AAPC et le DCE sont consultables sur le site web de l'OPH à l'adresse suivante <http://www.oph.pf/appels-offres>.

Tout candidat intéressé devra obligatoirement fournir **une adresse mail** sur laquelle seront envoyés les liens de téléchargement de l'AAPC et du DCE.

Remise des offres :

Les offres devront être remises contre récépissé auprès du Bureau des Marchés de l'OPH-Pirae, rue Afarerii – Tél. 40 46 36 40, avant la date indiquée dans la page de garde du RPCPA, ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes dates et heures limites.

X – Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres seront remises sous enveloppe et devra contenir :

Deux sous-chemises intérieures :

- **Une première sous-chemise revêtu de la mention : « CANDIDATURE »** composée des pièces citées au A, B et C de l'article 3 du présent RPCPA
- **Une seconde sous-chemise revêtu de la mention : « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE »** suivi du « **LOT SOUMISSIONE** » composée des pièces citées au D et E de l'article 3 du présent RPCPA

Le candidat devra proposer autant de sous-chemises « Offre technique et financière » que de lots auxquels il soumissionne.

L'ENVELOPPE DOIT PORTER L'ADRESSE ET LA MENTION SUIVANTE :

Monsieur le Directeur Général de l'OPH

BP 1705 – PPT – Tahiti

« **CONSULTATION VISANT A LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE AYANT POUR OBJET L'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATIONS DES AGENTS DE L'OPH** »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

XI – Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 17/07/2023

Le Directeur Général de l'OPH



Moana BLANCHARD

